

Il recommande au Congrès l'adoption d'un amendement à la Constitution pour l'abolition de l'esclavage dans tous les Etats-Unis ; il soutient que le Nord pourra continuer la guerre indéfiniment, car les ressources du pays sont inépuisables.

Le président Lincoln, parlant du Mexique, dit que ce pays est toujours le théâtre d'une guerre civile. Nous avons conservé une attitude de neutralité et n'avons rien changé à nos relations avec le Mexique.

Abordant la question de finances, M. Lincoln dit que les dépenses, pendant l'année dernière, ont été de 865 millions. Le rapport du secrétaire d'Etat des finances évalue les dépenses de l'année courante à 1 milliard 400 millions et le revenu à 788 millions.

#### CHRONIQUE LOCALE & DEPARTEMENTALE

On lit dans la *Patrie* : « Des mesures viennent d'être prises de concert par les ministres de l'intérieur et des travaux publics, pour imprimer une activité particulière à l'instruction administrative des projets concernant les travaux d'utilité dans les villes, et surtout des projets de distribution d'eau. Ces travaux, qui présentent une grande importance au point de vue de l'alimentation et de la salubrité publiques, doivent être approuvés par le ministre de l'intérieur au point de vue de la tutelle communale, et par celui des travaux publics en ce qui concerne les questions d'art. La nécessité de cette double instruction ralentissait souvent la solution de ces affaires, qui, cependant, ont, la plupart du temps, un véritable caractère d'urgence. Grâce aux mesures qui viennent d'être prises, elles seront désormais expédiées avec toute la célérité que réclament les intérêts des villes et des communes. » — (E. Bouchery).

D'après une correspondance de Paris, il serait question de créer dans la plupart des communes de France, des bureaux de télégraphie. On placerait un appareil dans une salle de la maison commune ou dans une portion de cette salle isolée du reste de la pièce par une cloison en briques, et l'on confierait la direction de cet appareil au secrétaire de la Mairie ou à l'instituteur communal ; ceux-ci agréés par l'administration des télégraphes, seraient rétribués à raison de 30 centimes par dépêche privée de départ, et de 15 centimes par dépêche privée d'arrivée. Les dépêches seraient portées au destinataire par l'appareil, le concierge, ou le garçon de bureau de la Mairie moyennant une rétribution de 15 centimes.

Il est vivement à désirer que ce système soit mis le plus promptement à exécution dans nos campagnes : ce serait un grand progrès, surtout dans les départements privés de chemins de fer et dans lesquels par conséquent, les lettres parviennent lentement. Les habitants des campagnes ont autant de droits que les habitants des villes à jouir des avantages d'une semblable organisation.

La société impériale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille, a tenu dimanche sa séance solennelle dans laquelle elle a distribué les prix et récompenses, annoncés dans son programme.

A l'ouverture de la séance, M. Viollette, président de la société, a prononcé un discours fort intéressant sur les changements subis par l'industrie lilloise depuis 1799 jusqu'à nos jours.

La parole a été ensuite donnée à M. Guiraudet, secrétaire général, chargé de présenter le compte-rendu des travaux de la société pendant l'année 1864. M. Guiraudet a mentionné avec éloges les ouvrages publiés pendant cette année par M. Leuridan, bibliothécaire-archiviste de la ville de Roubaix.

M. Richard, rapporteur, a rendu compte au nom de la commission de littérature et d'histoire, des résultats fournis par les concours pour 1864 et des propositions de récompenses faites par cette commission et sanctionnées par la Société. Nous extrayons de ce rapport le passage suivant :

« Histoire de Wattrelos. — L'histoire de Wattrelos est une œuvre importante, pleine d'intérêt, et vraiment digne de servir de modèle.

« Une grande abondance de matériaux patiemment recueillis, consciencieusement étudiés ; une curiosité de recherches qui n'est satisfaite que par la possession pleine et entière des faits ; et, dans l'élaboration de cette quantité infinie de textes et de documents consultés, une habileté ingénieuse, une critique exercée, un style clair, approprié au sujet, et un esprit fidèle aux sources religieuses : tels sont, rapidement indiqués, les mérites de cette œuvre qu'on attribuerait sans hésiter à quelque pieux et infatigable bénédictin.

« L'histoire de Wattrelos, proprement dite, est précédée de cinq chapitres traitant du nom et de la situation du village, de ses divisions territoriales, de sa population, de ses seigneurs, des souverains du pays, en un mot de tout ce qui peut débarrasser le récit et l'éclaircir par avance. On aime un cadre ainsi préparé. Trente

chapitres sont consacrés ensuite à l'exposé des faits civils, militaires, religieux dont cette importante commune a été le théâtre. Un appendice, contenant les listes des curés, chapelains et vicaires ; des baillis, lieutenants, échevins, hommes de fiefs, et enfin des maires depuis la révolution, complète cette excellente monographie.

Les habitants de Wattrelos peuvent se féliciter d'avoir une des meilleures histoires locales qui aient été faites jusqu'ici.

La Société, voulant décerner à ce travail hors ligne une de ses plus hautes récompenses, a décidé que l'auteur recevrait une médaille d'or.

Ici, la Société retrouve avec une vive satisfaction un de ses lauréats les plus distingués, le R. P. Alexandre Pruvost, de la Compagnie de Jésus, qui honore la ville de Tourcoing par sa naissance, celle de Louvain par son enseignement, et notre Académie par la part si considérable qu'il prend à nos Concours.

M. Aimé Houzet de l'Aulnoit, secrétaire, a proclamé les récompenses accordées par la société aux serviteurs et agents industriels.

Parmi les noms des lauréats, nous remarquons celui de M. Dupire, infirmier-major, depuis 37 ans à l'hôpital civil de Roubaix. « Plusieurs fois victime de son zèle, a dit M. le secrétaire, rien n'a pu refroidir son dévouement pour les malheureux. Soldat de l'humanité, frappé souvent, il est demeuré à son poste.

« En 1847, il est grièvement blessé d'une piqure anatonique.

« L'année suivante, une épidémie de fièvre typhoïde se déclare à Roubaix, il est atteint des premiers, et ses jours sont menacés.

« Enfin, en 1849, il reprend son service. Mais le choléra reparait, et Dupire tombe à son tour sous le fleau menaçant.

« Après de telles épreuves, d'autres eussent renoncé à ce périlleux emploi. Dupire est resté et il vient aujourd'hui recevoir la récompense de sa belle conduite.

La Société a accordé à M. Louis Dupire une médaille d'argent avec mention très honorable. C'est la juste récompense du dévouement et de l'intelligence dont M. Dupire a constamment fait preuve dans les pénibles fonctions qui lui sont confiées.

Parmi les récompenses destinées aux serviteurs et agents industriels, on a particulièrement remarqué celles qui ont été décernées à

Florine Liénard,  
Cécile Wauquier,  
Ruffine Cateau,

Toutes trois domestiqués : la première depuis 50 ans, la seconde depuis 47 ans, la troisième depuis 38 ans, chez Madame veuve Roussel-Dazin, à Roubaix.

Ces fidèles domestiques ont obtenu, à titre de récompense spéciale, une médaille d'argent avec prime d'honneur. Une circonstance remarquable et qui offre ici un intérêt particulier c'est que celles dont on a voulu honorer publiquement les bons services habitent toutes trois dans la même maison. De tels faits sont assez rares de nos jours, et en les signalant, nous n'avons pas besoin d'ajouter qu'ils font tout à la fois l'éloge des maîtres et de leurs serviteurs. La famille éminemment honorable dont nous venons de citer le nom, a voulu offrir, un témoignage de sa satisfaction à Florine Liénard, Cécile Wauquier et Ruffine Cateau. De riches cadeaux ont été ajoutés aux récompenses déjà accordées par la société des Sciences et des Arts ; c'était un nouvel hommage rendu à la fidélité et au dévouement.

En rendant compte de la première soirée donnée mercredi dernier par l'Association lilloise, le *Mémorial de Lille* parle avec éloge de M. Charles Lepers que nos concitoyens ont eu plusieurs fois l'occasion d'applaudir :

« La voix de M. Lepers, un des élèves de chant les plus remarquables qui soient sortis de notre Conservatoire, ne nous a jamais paru aussi pleine et aussi belle que dans cette délicieuse épopée chevaleresque qui a nom *Page, écuyer, capitaine*. M. Lepers est un beau et bon baryton que l'on entendra toujours avec plaisir. Est-ce une illusion d'acoustique ? le piano nous a paru accordé trop bas, ce qui a gêné cet artiste dans l'exécution d'un de ses morceaux : la romance intitulée *Joie et douleur*. Nous ne voulons pas dire par là que le chanteur n'était pas strictement dans le ton du piano, mais la romance étant notée dans un diapason déjà assez grave ; cela paralysait un peu les moyens du chanteur qui n'a pu, comme dans ses autres morceaux, déployer toutes ses ressources. Ajoutons que cette romance est fort bien faite et que la mélodie en est très jolie.

On parle d'un concert que la société de la *Grande Harmonie* donnerait prochainement pour ses membres honoraires. Si, comme on nous l'assure, M. Charles Lepers doit se faire entendre, il sera le bienvenu et nous pouvons assurer qu'il lui sera fait un excellent accueil.

La police de Roubaix vient de mettre en arrestation Charles-Louis Dewilder, ouvrier belge, pour coups et blessures envers un jeune homme de 17 ans.

Les nommés Désiré Motte et Jean Bultaux, gamins de 10 à 12 ans ont été arrêtés pour vols de charbon commis à diverses reprises dans la Gare.

Le soleil qui se couchait le 13, à quatre heures une minute, se couche aujourd'hui à quatre heures trois minutes. Le matin l'accroissement n'a pas encore lieu.

Le mardi 27, le jour sera encore réduit à une durée de huit heures douze minutes, les onze heures quarante-huit minutes complémentaires appartenant à la nuit. A partir du jeudi 29, il y aura accroissement l'après-midi sans diminution le matin.

#### CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 18 décembre 1864.

Sommes versées par 63 déposants, dont 12 nouveaux fr. 7,530 — 25 demandes en remboursement. 5,654 69

Les opérations du mois de décembre sont suivies par MM. J. B. Dujardin et Achille Delattre, directeurs.

Avis — Il n'y aura pas de séance le dimanche 25 décembre à cause de la solennité de la fête de Noël, ni le dimanche suivant à l'occasion du nouvel an.

#### VILLE DE ROUBAIX

#### Cours public de Physique

Mercredi 21 décembre, à 8 h. du soir

EFFETS PRODUITS PAR LES COURANTS ELECTRIQUES SUR LES ANIMAUX VIVANTS

Sensations produites par les faibles courants. Commotions voltaïques. Influence du sens du courant. Action sur les différents parties du système nerveux. Effets dus au passage contenu d'un courant. Electricité animale. Applications à la médecine. Chaines galvaniques.

#### ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Du 13 au 19 décembre 1864 inclus.

#### NAISSANCES.

34 garçons et 27 filles.

#### DÉCÈS.

Du 13. — Louise-Bonne-Désirée-Joseph Desenclos, 71 ans, rentière, veuve de Pierre-Louis-Antoine-Joseph Paquet, rue du Pays. — Pierre-Joseph Dufermont, 70 ans, tisserand, épouse de Marie-Françoise-Joseph Meurisse, à la Potellerie. — Edouard-Joseph Lecroart, 21 ans, fleur, célibataire, au Triez Saint-Joseph. — Henri Desbuquois, 42 ans, célibataire, à l'Hôpital. — Marie-Rose-Constance Veroux, 73 ans, ménagère, épouse de Jean-Baptiste-Joseph Caby, au Fontenoy. — Sophie Beutin, 24 ans, rattacheuse, célibataire, rue du Galon-d'Eau.

Du 14. — Adélaïde-Joseph Clarisse, 77 journalière, célibataire, à l'Hospice. — François Vangele, 35 ans, tourneur en fer, époux de Camille Paeme, rue de la Pommerie.

Du 17. — Joseph Florin, 54 ans, fabricant, époux de Marie-Louise-Joséphine Gemaux, Grande-Rue. — Sophie-Joséphine-Adélaïde Duriez, 69 ans, ménagère, veuve d'Ernard-Joseph Parsy rue Neuve du Fontenoy. — Jérôme Carton, 21 ans, tisserand, célibataire, rue la Guinguette. — Caroline Donvez, 25 ans, journalière, célibataire, à l'Hospice. — Ivon Daveloose, 42 ans, subotier, époux d'Antoinette Meurisse, au Pile.

Du 18. — Pierre Fiseul, 50 ans, tailleur d'habits, époux d'Adèle Walck, à l'Hôpital. — Pégélie Caroline Debaillée, 46 ans, couturière, célibataire, à l'Hospice. — François Scock, 31 ans, tailleur, épouse de Frédéric Scock, à l'Hôpital. — Liévine-Elisa-Joséphine Mouveau, 39 ans, ménagère, épouse de Ferdinand Delporte, rue du bois.

Du 19. — Léonard Michiels, 35 ans, tisserand, époux d'Amelberga Clempoel, à l'Hôpital. Plus il est décédé 11 garçons et 11 filles au-dessous de l'âge de 10 ans.

#### COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture	le 19	le 20	hausse	baisse
3 % ancien.	63.30	63.15	»	15
4 1/2 au compt.	94.00	94.30	»	30

Pour toute la chronique locale : J. RENOUX.

#### CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 18 décembre.

On assure que l'Empereur aurait engagé à plusieurs reprises les grands personnages qui l'entourent à multiplier ces hivers les fêtes et les réceptions pour venir en aide au commerce. On dit même que Sa Majesté en a parlé à Compiègne et au dernier conseil des ministres.

La comtesse Zichy, sœur de la princesse de Metternich, qui, avec son mari, avait accompagné l'empereur et l'impératrice du Mexique, est de retour à Paris, après avoir séjourné plusieurs mois à Mexico. Elle fait, assure-t-on, le plus grand éloge de la situation actuelle des affaires au Mexique, ainsi que de la popularité croissante du nouvel empereur.

On commence à se préoccuper, en Suisse, de ce que pourra coûter le procès qui se poursuit en ce moment à Genève devant les assises fédérales. On prévoit que ce procès coûtera de 30 à 40,000 fr., dont 34,000 sont déjà dépensés. Et en Suisse où l'on est très économe, on trouve cette somme énorme.

Une autre source de dépenses extraordinaires qui ne préoccupe pas moins la Confédération helvétique, c'est la contribution de 70 centimes par jour allouée pour les réfugiés polonais fort nombreux, surtout dans le canton de Zurich et dont l'entretien seul reviendra à une cinquantaine de mille francs à la Confédération pour 1863, indépendamment des frais restant à la charge des cantons.

#### On écrit de Paris, à l'International :

« Je vous ai dit que M. Fould avait lu au Conseil des ministres un mémoire sur les moyens d'assurer l'exécution des travaux publics sur lesquels M. Béhic avait appelé l'attention de l'Empereur. Les conclusions de ce mémoire avaient obtenu l'assentiment et l'approbation des ministres. Je suis aujourd'hui en mesure de vous donner de plus amples renseignements. M. Fould, pour se procurer l'argent nécessaire, aurait proposé la vente des forêts de l'Etat. Cette vente produirait 3 ou 400 millions, suivant les prévisions de M. Fould. Il n'y aurait aucun danger de voir ces forêts livrées au défrichement, puisque une loi récente s'oppose à cette transformation.

« M. Fould aurait avancé qu'il serait peut-être possible, avec le produit de la vente des forêts, de subvenir aux dépenses nécessitées par les travaux dont l'urgence a été reconnue, et de retirer en même temps de la circulation une partie des obligations trentenaires. Dans tous les cas, on éviterait de recourir à un emprunt.

« Si j'ai bonne mémoire, cette idée a circulé il y a trois ou quatre ans. A cette époque la rumeur publique en attribuait l'initiative à M. Fould lui-même. »

Pour toute la correspondance : J. RENOUX.

#### FAITS DIVERS

— La cause de Maurice Roux contre M. Armand, qui a été renvoyée à Grenoble par la cour de cassation, a été fixée pour être plaidée le 18 janvier prochain devant la première chambre du tribunal, ainsi que nous l'apprend l'*Impartial Dauphinois*. On a annoncé que M. Jules Favre présentera la défense de M. Armand, et que M. Giraud, bâtonnier de l'ordre, plaidera pour Maurice Roux.

— On lit dans la *Presse*, de Londres, du 17 décembre :

On ne s'est pas assez préoccupé jusqu'à présent de l'insuffisance du salaire que reçoivent les couturières et les modistes. Un procès qui vient d'être jugé par M. Cooke, Worship-Street, en donne une preuve frappante. Ann Domagatt était accusée d'avoir engagé au Mont-de-Piété six chemises d'une valeur de 15 schellings qui lui avaient été données à confectionner. Il a été établi par la défense qu'elle n'était payée que 7 farthings (liards) par chemise ; et le fabricant qui l'employait a cherché à excuser ce tarif, si peu élevé, en disant qu'elle pouvait en coudre six par jour. Un pareil argument portait en lui sa propre condamnation, aussi, M. Cooke a infligé pour la forme à l'accusée la peine d'un jour de prison.

— On lit dans l'*Express*, de Londres, du 17 décembre :

Hier, a eu lieu, dans le tunnel de Blackheath un terrible accident, qui doit être en partie attribué à l'imprudence d'un mécanicien. Un train de Ballast assez pesant, remontant le tunnel, se dirigeait vers la station de Blackheath, située à 600 mètres de l'entrée du souterrain, quand, arrivé à une pente assez forte, on dut laisser la moitié des wagons dans le tunnel même, au lieu de s'en débarrasser à l'entrée. A peine la locomotive du train de Ballast arrivait-elle à la station, que l'employé du télégraphe, croyant qu'elle avait amené le train tout entier, annonça que la voie était libre. Le train express qui attendait ce signal à Woolwich se mit aussitôt en route et vint se jeter à toute vapeur sur les wagons stationnant dans le tunnel. Quelques ouvriers restés avec le train de Ballast furent les premières victimes, mais ils ne furent pas les seuls. Il serait difficile de rendre la scène horrible que présentait le tunnel et que venait encore accroître l'obscurité dans laquelle on était plongé. Des médecins s'empressaient d'arriver de toutes les stations voisines ; on organisa de Woolwich un service d'ambulance, et les blessés reçurent tous les soins que nécessitaient leur état. Cinq personnes ont déjà succombé, et l'état de quelques autres inspire de sérieuses inquiétudes. Le service de la ligne a dû être interrompu, hier, toute la journée, mais il a pu être repris ce matin.

— La télégraphie électrique apprenait, la semaine dernière, qu'un ouragan terrible s'était déchaîné sur la côte orientale de l'Inde, que quelques milliers de personnes avaient péri et que la ville anglaise de Masulipatam avait été couverte par les eaux. Voici sur ce nouveau désastre des détails que nous empruntons à une lettre de Masulipatam, en date du 4 novembre : Pendant la nuit du premier courant, un cyclone épouvantable s'est abattu sur notre ville. A dix heures, le cri : « La mer va nous engloutir ! » nous fit monter dans la veranda. Effectivement, la mer arrivait comme un torrent, entraînant et démo-

lissant toutes les habitations qu'elle rencontra sur son passage. Nous nous crampons sur nos perches, car nous ne voyions aucune chance d'échapper à la destruction. Mais, heureusement pour nous, notre maison était solide et élevée. La mer ayant envahi la veranda et le premier étage, nous montâmes sur la terrasse et y restâmes pendant cinq heures dans une anxiété difficile à décrire, car nous nous attendions à être engloutis à chaque instant.

Après avoir fait le tour du compas, le vent s'apaisa un peu, et, mouillés jusqu'à la peau, nous nous endormîmes de fatigue et d'épuisement.

Il était jour lorsque nous nous éveillâmes. Oh ! mon Dieu, quelle scène de désolation vint frapper nos regards ! Pas un arbre n'était debout ; très peu d'habitations avaient résisté à l'ouragan et la mer nous entourait de tous côtés. Il ne restait aucune trace du quartier de la ville habité par les natifs, et 5,000 Indiens, au moins, avaient péri. Les habitations des Européens étaient plus solides que celles des natifs, avaient résisté à la fureur de la tempête et des flots et aucun européen n'avait perdu la vie.

Quoique Masulipatam soit éloignée de 3 ou 4 milles de la mer, le flot est venu avec une telle impétuosité que la ville a été inondée dans quelques heures à une hauteur de sept pieds.

Pour comble de malheur, l'eau potable manque, car la mer est entrée dans tous les puits, et les comestibles sont entièrement perdus, à l'exception de quelques petits approvisionnements de riz qui nous empêchent de mourir de faim.

Comme il ne nous est plus possible d'activer l'inhumation des victimes, il est question de les brûler afin de prévenir les maladies contagieuses qui pourraient résulter de la décomposition des cadavres.

— On lit dans l'*Indépendance* :

« Lady Cowley, femme de l'honorable ambassadeur d'Angleterre à Paris vient d'être victime d'un vol audacieux.

« Au moment de partir pour Compiègne, cette dame, ouvrant la cassette où elle avait mis ses diamants, constata qu'ils avaient été soustraits, probablement à l'aide de fausses clefs. Inutile d'ajouter que d'actives recherches ont lieu pour découvrir les auteurs du vol. »

— On lit dans la *France centrale* :

Hier, un petit ramoneur, conduit par son maître, entra dans la maison de M. Chenonhot pour ramoner une cheminée dont le conduit était extrêmement étroit. Pousé, dit-on, par le maître ramoneur, l'enfant put y pénétrer, mais bientôt il se trouva pris dans un étranglement, la tête comprimée, et dans l'impossibilité de se dégager.

On assure qu'il resta dans cette affreuse situation jusque vers deux heures de l'après-midi, moment où la police, qui avait été tardivement prévenue, s'est empressée d'accourir et de prendre des mesures pour dégager le petit malheureux. Nous ne comprenons pas qu'on ait laissé durer aussi longtemps le supplice de l'enfant ; et si les faits sont tels qu'on les raconte, le maître ramoneur a évidemment encouru une grave responsabilité.

— Bien des systèmes ont été imaginés, jusqu'à ce jour, pour alécher le public et recommander de nouveaux journaux, à son attention. On a essayé des primes en livres, en gravures, en bons de photographie, en pendules, même en comestibles.... Il y en a qui promettent des albums, de la musique ; d'autres se donnent pour rien. En voici un qui s'offre à crédit, c'est-à-dire sans être payé d'avance. On ne présentera la quittance des abonnements qu'à la fin du trimestre. Celui-là fondé par M. Jean De la Rocca, s'appelle ou s'appellera le *Diablot vert*. Une grande affiche verte, en prévenant que cette feuille paraîtra, tous les huit jours, annonce qu'elle sera rédigée par les plumes les plus distinguées du *Figaro*, du *Nain jaune*, du *Vintamare*... seulement l'affiche ne dit pas ce qui arrivera si les abonnés du *Diablot vert* oublient de payer leur abonnement. Y aura-t-il près de l'administration un huissier chargé de réclamer le montant des quittances en retard ?

— Une dame résidant à Anvers, avait à son service une jeune paysanne qui la servait fidèlement. Il y a quelques jours, la jeune fille, au moment où elle jetait quelques immondices sur la rue, fut aperçue par un agent de police qui dressa procès-verbal à sa charge, sans tenir nul compte de l'ignorance et de l'inexpérience de la délinquante. L'ordre de comparaitre devant le tribunal de simple police a tellement impressionné la pauvre enfant, qu'elle en est devenue folle. Mardi dernier, elle a tenté de se jeter par une fenêtre du troisième étage. On a dû la transporter dans une maison d'aliénés.

— On a fait du papier de toutes sortes de matières, mais on n'avait pas encore songé à écrire sur des feuilles de fer. Le *Birmingham Journal* a reçu de Pittsburgh (Etats-Unis) une lettre qui offre un spécimen de cette invention. Elle est écrite sur une feuille laminée dont l'épaisseur n'est que d'un millième de pouce. C'est assurément le plus mince qui ait paru dans le monde entier. On ne peut lui comparer qu'une feuille de fer belge épaisse de la 66<sup>e</sup> partie d'un pouce que l'on croyait être la plus fine jusqu'à ce jour.

— Une Dame fort âgée, qui habitait la rue de la Chaussée-d'Antin, vient de mourir. On raconte que par son testament elle laisse, entre autres legs une somme importante à un loueur de voitures, à la condition qu'il établira sur les boulevards, devant les rues de la chaussée-d'Antin, du Faubourg-Montmartre, de la Paix, et